

Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2021

POUVOIR

Je

soussigné,,
membre de l'AIDEMA âgé de plus de 16 ans, domicilié
à

.....,
donne pouvoir à,
membre de l'AIDEMA âgé de plus de 16 ans, pour me représenter à
l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2021 (ou, si le quorum
n'est pas atteint, à toute assemblée générale délibérant sur le même
ordre du jour).

Signature :

Extrait des statuts :

- ♣ Chaque adhérent dispose d'un vote (les moins de 16 ans étant automatiquement représentés par l'un des leurs parents),
- ♣ chaque votant, adhérent de plus de 16 ans ou parent d'adhérent de moins de 16 ans, peut donner pouvoir à un autre adhérent de 16 ans révolus,
- ♣ tout adhérent de 16 ans révolus, même absent à l'Assemblée Générale, peut présenter sa candidature au Conseil d'Administration,

Le pouvoir est à retourner à l'AIDEMA par courrier (postal ou déposé dans la boîte aux lettres de la Romanie) ou par mail à aidema@aidema.net avant le 18 mars 2021.

